

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
17 décembre 2015**

Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa Commission permanente des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

Article premier : D'adopter le budget de la bourse communale pur l'année 2016 tel que proposé par la Municipalité dans son préavis n° 573/15 du 18.11.2015, présentant un total de charges de CHF 17'713'258.- et un total de revenus de CHF 17'378'358.-

Ainsi délibéré en séance du 17 décembre 2015.

La Présidente :

Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :

Nathalie Cattin Rich